

**Notre argent.  
Notre retraite.**



## Et nos valeurs?

*Dès l'âge de 18 ans, nous cotisons obligatoirement à chaque période de paye dans notre fonds de pension public. Une fois à la retraite, nous retirons des prestations. Mais l'argent ainsi accumulé est-il investi de manière cohérente avec nos valeurs? Les choix d'investissement respectent-ils l'environnement et les peuples du Sud? À nous d'y voir!*



Adam Henley – page 2

**Les fonds de pension publics du Québec et du Canada ont un grand poids financier. Ils cherchent à maximiser les gains et à réduire au minimum les risques.**

- Le Régime de pensions du Canada (RPC) détient un actif de 115 milliards de dollars qui pourrait atteindre 250 milliards d'ici 2016. Cela en fera la plus grande caisse de retraite au Canada et une des plus grandes au monde.
- Le Régime de rentes du Québec (RRQ) détient un actif de 28,5 milliards de dollars.

**L'argent des fonds de pension publics est investi entre autres dans des sociétés minières tant canadiennes qu'étrangères qui sont actives un peu partout dans le monde.**

Parmi ces compagnies, certaines ont provoqué d'importants dégâts environnementaux. D'autres ont été impliquées dans des cas de violations de droits humains dans des pays du Sud. Des communautés entières ont vu leur quotidien menacé.

Récemment, des politiques d'investissement responsable ont été adoptées par les gestionnaires des caisses de retraite publiques. Une démarche de dialogue avec les sociétés minières accompagne ces politiques afin d'améliorer la conduite des entreprises en matière de responsabilité sociale.

*Encourageons les femmes et les hommes qui gèrent nos fonds de pension publics à appliquer pleinement et correctement leurs critères d'investissement responsable.*



Fran Berjkan – page 4



Christine et Jean – page 3



**Développement  
et Paix**

# Investissements responsables

Les sommes accumulées dans les caisses de retraite publiques du Québec et du Canada sont gérées par des organismes distincts, dont le travail est de faire fructifier l'actif du fonds pour financer les futures prestations de retraite. Ces organismes – l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Caisse de dépôt et placement du Québec (qui administre le Régime des rentes du Québec) – adoptent des approches similaires pour ce qui est de l'investissement responsable. Tous deux soulignent l'importance d'appuyer les propositions d'actionnaires sur les questions de responsabilité sociale auprès d'entreprises qui font partie de leur portefeuille. Ces deux organismes réclament également un dialogue et un suivi actif avec les entreprises. Mais ils diffèrent sur la stratégie de la sélection négative.

La sélection négative consiste à filtrer (ou à ne pas investir dans) des entreprises ayant un mauvais dossier en matière sociale ou environnementale. Plusieurs jugent cette stratégie nécessaire pour persuader les entreprises de changer leurs pratiques. La Caisse de dépôt et placement du Québec n'élimine pas d'emblée le recours à la sélection négative, bien qu'elle privilégie d'autres stratégies. L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, pour sa part, élimine explicitement la sélection négative. Cela signifie que peu importe la con-

*Récemment, les propositions et démarches d'actionnaires ont persuadé Alcan, le géant de l'aluminerie, à renoncer au controversé projet UTKAL, une mine de bauxite et une fonderie d'aluminium en Inde.*



duite d'une entreprise, l'Office ne cessera pas d'y investir.

Les propositions d'actionnaires et le dialogue avec les entreprises sont parfois insuffisants. En Norvège, par exemple, la caisse de retraite publique a récemment exclu la société minière sud-africaine DRDGOLD suite à une recommandation du Comité consultatif sur l'éthique du gouvernement norvégien. En continuant d'investir dans cette entreprise, la caisse de retraite aurait couru le risque, inacceptable, de contribuer à de graves dommages environnementaux. Chaque jour, 438 tonnes de résidus miniers (contenant une quantité substantielle de métaux lourds comme le mercure, l'arsenic, le nickel et le plomb) sont déversées dans un cours d'eau près de la mine à Tolokuma, en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

DRDGOLD contamine littéralement l'eau. Aujourd'hui, la population norvégienne ne contribue plus à ce scandale en profitant des actions de DRDGOLD. Elle est ainsi solidaire du peuple de Papouasie-Nouvelle-Guinée.



« Au Guatemala, j'ai pu assister à la lutte de populations locales contre une mine d'or exploitée par une compagnie canadienne. Par mon emploi ici, je contribue au Régime de pensions du Canada (RPC). Je finance donc sans le vouloir cette même entreprise à laquelle je m'oppose car le RPC y a investi des fonds. Je suis forcé de profiter de l'argent sale. »

Adam, leader étudiant de l'Ontario

## Recommandations des Tables rondes

Des consultations nationales ont eu lieu en 2006-2007 sous la forme de *Tables rondes nationales sur la responsabilité sociale des entreprises et l'industrie extractive canadienne dans les pays en développement*. Elles réunissaient l'industrie extractive (minière, pétrolière et gazière), le gouvernement et la société civile (syndicats, groupes de défense des droits humains et

universitaires). Le rapport synthèse formule une série de recommandations sur l'investissement socialement responsable et sur la divulgation d'information. Le rapport se concentre notamment sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, auquel incombent des responsabilités particulières comme caisse de retraite publique.

■ Consultez la fiche thématique de DÉVELOPPEMENT ET PAIX sur les *Tables rondes* ainsi que le rapport au [www.devpo.org/campagne](http://www.devpo.org/campagne)

*Les ressources de la Terre doivent être réparties équitablement. Un tel partage favoriserait la paix et permettrait aux générations actuelles et futures d'en bénéficier.*

Déclaration de principes  
de DÉVELOPPEMENT ET PAIX



« Je cotise au Régime de pensions du Canada depuis sa création. Maintenant que je suis à la retraite et que je retire des prestations, je suis déçue d'apprendre que le fonds n'est pas toujours investi de manière éthique. Ce n'est pas comme cela que je mets en pratique ma foi ni que je veux que mon prochain soit traité. »

Fran Bjerkan, membre de DÉVELOPPEMENT ET PAIX  
Diocèse de Nelson,  
Colombie-Britannique

## Une vision pour l'avenir

En investissant à long terme pour financer nos besoins à la retraite, nous investissons dans la stabilité. C'est la même chose pour les entreprises, les États, les populations et les organismes qui ont besoin d'investissements pour croître et se développer. En choisissant l'investissement socialement responsable, on accepte de financer non seulement notre retraite, mais également la vision d'un monde durable.

### Les critères d'investissement responsable font-ils une différence?

Oui, mais le processus sera lent et constant – cela se fera petit à petit. Prendre d'importantes décisions relatives aux investissements se fait à pas de tortue dans le monde de la finance. Mais quand cela se fait avec sérieux et persévérance, les entreprises modifient leurs pratiques afin de satisfaire les attentes ainsi que les nouveaux règlements.

*Les pratiques d'investissement responsable au Nord auront des conséquences bien réelles sur le mode de vie des communautés du Sud. Refuser de récompenser les pires contrevenants en limitant leur accès aux fonds de nos caisses de retraite est la moindre des choses que nous puissions faire.*

*La valeur des ressources naturelles pour le bien commun a priorité sur toute valeur commerciale.*

**Déclaration de principes de DÉVELOPPEMENT ET PAIX**

### Investissements durables

Nous ne cherchons pas à mettre en faillite nos caisses de retraite. Déjà, bien des gens s'inquiètent et plaisantent à ce sujet. L'actuaire en chef du Canada a déclaré que le RPC est durable pour au moins 75 ans. Le RRQ l'est aussi. L'investissement socialement responsable n'est pas contraire à une saine gestion financière.

De plus en plus de preuves (voir [www.rrse.org](http://www.rrse.org)) montrent en effet que l'investissement socialement responsable prend en compte un plus grand nombre de facteurs de risque que l'analyse comptable traditionnelle.

Le langage prudent de la *Politique en matière d'investissement responsable* du Régime de pensions du Canada en convient :

« ... un comportement responsable des entreprises en matière de facteurs sociaux, environnementaux et relatifs à la gouvernance peut généralement avoir une influence favorable sur leur rendement à long terme. »

## Églises et communautés religieuses d'avant-garde

Les Églises et les communautés religieuses ont été les pionnières dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises au Canada. En 1975, elles ont formé le Groupe de travail sur les Églises et la responsabilité sociale et utilisé leurs actions dans des entreprises pour faire échec aux violations des droits humains. Le Regroupement pour la responsabilité sociale et l'équité (RRSE) a mené ce travail au Québec.

Ce fut d'abord pour contrer l'apartheid en Afrique du Sud. Puis, dans les années 1990, les Églises avaient réussi à exhorter Talisman Energy de Calgary de cesser de financer la guerre civile au Soudan par son développement pétrolier.

Aujourd'hui, l'investissement socialement responsable s'est étendu à de nombreuses entreprises de fonds éthiques et bénéficie de l'appui d'organismes sans but lucratif. Les Églises et les communautés religieuses restent néanmoins actives. L'an dernier, les Sœurs de Sainte-Anne du Québec ont déposé une proposition d'actionnaire auprès de Barrick Gold concernant le droit à l'eau lié au projet d'extraction d'or de la société Pascua-Lama, à la frontière du Chili et de l'Argentine. En réponse, l'entreprise a publié un rapport sur l'eau auquel les religieuses et le RRSE ont répondu de manière critique. Le dialogue se poursuit et, au besoin, on formulera une nouvelle proposition d'actionnaire en 2008.



« En vue de leur retraite, bien des gens de notre âge recherchent le rendement maximal sur leurs investissements. Nous aussi, nous voulons que notre argent fructifie, mais pas au détriment des gens du Sud. C'est pourquoi nous souhaitons que l'argent qui est investi dans notre caisse de retraite publique soit investi de manière responsable. Les compagnies qui bafouent les droits humains et l'environnement devraient être interpellées. »

Christine Desbiens et Jean Fortin,  
membres de DÉVELOPPEMENT ET PAIX,  
Diocèse de Baie-Comeau, Québec

## LES PRINCIPES

SACRÉ

JUSTICE

PARTICIPATION

SOLIDARITÉ

BIEN COMMUN

OPTION POUR LES PAUVRES

(Vous trouverez la déclaration intégrale à  
[www.devp.org/campagne](http://www.devp.org/campagne))

## Je souhaite que mon fonds de pension public reflète mes valeurs de justice et de solidarité.

- Écrivez une lettre à l'organisme qui gère l'argent de votre caisse de retraite publique. Vous trouverez un modèle de lettre à [www.devp.org/campagne](http://www.devp.org/campagne).
- Demandez-lui d'appliquer pleinement ses critères d'investissement responsables, en portant une attention particulière au secteur minier.

### ➤ RPC:

**Gail Cook-Bennett**, présidente  
Office d'investissement du régime  
de pensions du Canada  
One Queen Street East  
Suite 2600, P.O. Box 101  
Toronto (Ontario) M5C 2W5

### ➤ RRQ:

**Pierre Brunet**, président  
Caisse de dépôt et placement  
du Québec  
Centre CDP Capital  
1000, place Jean-Paul-Riopelle  
Montréal (Québec) H2Z 2B3

Pour en savoir plus sur les placements de l'Office d'investissement du RPC et de la Caisse de dépôt et placement du Québec : [www.devp.org/campagne](http://www.devp.org/campagne)

## NE VOUS ARRÊTEZ PAS LÀ!

Si vous cotisez à une caisse de retraite privée ou en retirez des prestations, vous pouvez également lui écrire et lui demander d'évaluer soigneusement les sociétés minières de son portefeuille, à l'aide de critères environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance. Par exemple, le personnel enseignant et les fonctionnaires possèdent d'importantes caisses de retraite privées. Comment formuler vos questions? La *Déclaration de principes* de DÉVELOPPEMENT ET PAIX vous fournit un point de départ.

**Prêt à vous pencher sur les valeurs de vos propres investissements?**

À [www.devp.org/campagne](http://www.devp.org/campagne) vous trouverez de l'information et des ressources pour vous aider.

*Appuyez notre campagne demandant la mise en place d'un ombudsman indépendant. Cet ombudsman étudierait des plaintes concernant des sociétés minières canadiennes ne respectant pas à l'étranger les normes de responsabilité sociale et environnementale.*



**Développement  
et Paix**

1425, boul. René-Lévesque Ouest, 3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3G 1T7

Région de Montréal : 514 257-8711

Sans frais : 1 888 234-8533

Courriel : [info@devp.org](mailto:info@devp.org)

Site Internet : [www.devp.org](http://www.devp.org)

(Available in English)